



PREFECTURE DE LA REGION
D'ILE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et la Forêt

- Presse -

*Communiqué de presse
18 Avril 2008*

Lancement du programme régional de développement rural dans le cadre du FEADER : 100 M€ pour la période 2007-2013

Le premier comité Ile-de-France de suivi du Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER) vient de se réunir. L'occasion pour Pierre-André Peyvel, Préfet, secrétaire général de la préfecture de région, de lancer le programme de développement rural en Ile-de-France pour la période 2007-2013, en présence de Timéa Tepliczki, représentante de la Commission Européenne, et de présenter le document régional de développement rural (DRDR) Ile-de-France validé par le Ministère de l'Agriculture le 2 avril dernier.

Le DRDR définit les actions à mettre œuvre en Ile-de-France en matière de développement rural. Il décline l'ensemble des mesures qui seront mises en œuvre et soutenues par l'Union européenne, l'Etat, le Conseil Régional, les Conseils généraux, l'Agence de l'Eau Seine Normandie

Trois priorités régionales :

- conforter les filières agricoles et sylvicoles,
- améliorer la qualité de l'eau, préserver les espaces naturels et la biodiversité,
- soutenir les stratégies locales de développement, l'organisation des territoires ruraux et la diversification des activités en milieu rural.

35 dispositifs parmi lesquels le soutien aux investissements dans les exploitations agricoles, les mesures agro-environnementales, Natura 2000, la conversion à l'agriculture biologique, l'accueil du public en forêts, l'aide aux stratégies locales de développement.

Au total, une enveloppe FEADER de 22 M€ pour des aides mise en œuvre en Ile-de-France avec une participation renforcée des principaux acteurs régionaux compétents en la matière (Conseil Régional, Conseils généraux, Agence de l'Eau...).

Le FEADER devrait ainsi permettre de mobiliser près de 100 M€ sur la période 2007-2013.

L'Ile de France est composée pour $\frac{3}{4}$ de son territoire d'espaces agricoles (52%) et de forêts (23%). Cette campagne rurale remplit à la fois des fonctions économiques et de cadre de vie pour les Franciliens, avec des enjeux importants d'aménagement du territoire et de protection des ressources naturelles.

Pour en s@voir +

www.europeidf.fr

Contacts-presse :

DRIAF/ Dominique Gonzalez Tél : 01 41 24 17 16

Préfecture de la région Ile-de-France/ Christophe Bourdeau, Julie Gornisecz Tél : 01 44 42 61 06